

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « G-ALEX CREATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO VILLAGE NON LOIN DU TERRAIN DE BASKET
EXTENSION., Lot 658, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « G-ALEX CREATION »

Objet : Couture-Styliste-Modéliste, Vente de Vêtements, Vente accessoire de mode, Confection de vêtement de tous genres, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ANONO VILLAGE NON LOIN DU TERRAIN DE BASKET
EXTENSION., Lot 658, Ilot 06

Dirigeant(s) M GNADA ALEXANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11504 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72181/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

